

 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 1/ 8
	CHARTER RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22		Auteur : Bruno Douville Inès DF

Charte RSE



PARICHE G.



sa PARICHE G.
 Le Vert Bocage
 80220 Bouillancourt-en-Sery
 Tél : 03 22 28 58 74
 Fax : 03 22 28 24 39

- Dépolissage
- Décapage
- Laquage
- Laquage intérieur

www.gerard-pariche.com



 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 2/ 8
	CHARTER RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22	Auteur : Bruno Douville Inès DF	

« L'entreprise doit faire des profits sinon elle mourra. Mais si l'on tente de faire fonctionner une entreprise uniquement sur le profit, alors elle mourra aussi car elle n'aura plus de raison d'être »

Henry Ford

 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 3 / 8
	CHARTE RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22		Auteur : Bruno Douville Inès DF

1. Engagement de la direction

En tant que Président de la société Pariche, je mesure chaque jour le chemin parcouru depuis 1981, date où mon beau-père, Gérard Pariche a créé une entreprise de dépolissage sur verre. Compétents, bien organisés, à l'écoute du marché, l'entreprise se développe.

La société Pariche est implantée dans la vallée de la Bresle, premier pôle mondiale du flaconnage de luxe. Elle noue un partenariat étroit avec la société Nigermat, la société ICA et la société Pariche Logistique qui lui permet d'intégrer une offre large sur le parachèvement, la décoration et l'accessoirisation des contenants en verre : cosmétiques, gobeletterie.

La société partage des valeurs fondamentales :

- La loyauté et la fidélité dans les engagements pris envers nos clients, fournisseurs et salariés
- L'exemplarité et l'esprit d'équipe dans toutes nos actions
- L'implication et la simplicité dans nos réalisations au quotidien

Entrer chez Pariche, c'est entrer dans une société où l'opérateur de production n'est qu'à 2 niveaux hiérarchiques du directeur général de la société, c'est entrer dans une communauté de travail où le directeur de site connaît tous les salariés par leur prénom, c'est construire une relation basée sur la confiance avec nos clients et fournisseurs et qui privilégie les partenariats sur le long terme, c'est rejoindre une entreprise qui fait le choix d'investir dans les ressources humaines et l'outil de travail pour durer...

C'est dans cet état d'esprit que, en tant que Président et dans le prolongement de nos engagements pris dans le domaine environnemental, j'ai décidé de mettre en œuvre une démarche globale de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) traduite dans cette présente charte. Démarche initiée en 2019, fidèle à nos principes, elle se veut simple, efficace et résolument humaine.

En tant qu'entrepreneur responsable, je suis convaincu :

- Qu'il est de notre responsabilité de démultiplier les impacts positifs et de minimiser les impacts négatifs de notre activité sur l'ensemble de la société et sur l'environnement.
- Que la RSE est un véritable levier de performance créateur de valeur
- Que nos partenaires et nos clients accordent de plus en plus d'importance à nos engagements RSE
- Que nous devons sans cesse chercher à améliorer le bien-être collectif de notre communauté de travail, développer un dialogue social apaisé et renforcer le sentiment d'appartenance.

Notre démarche se décline autour de 4 axes :

- Le respect de l'environnement
- Le respect de nos collaborateurs
- L'éthique des affaires
- Les achats responsables

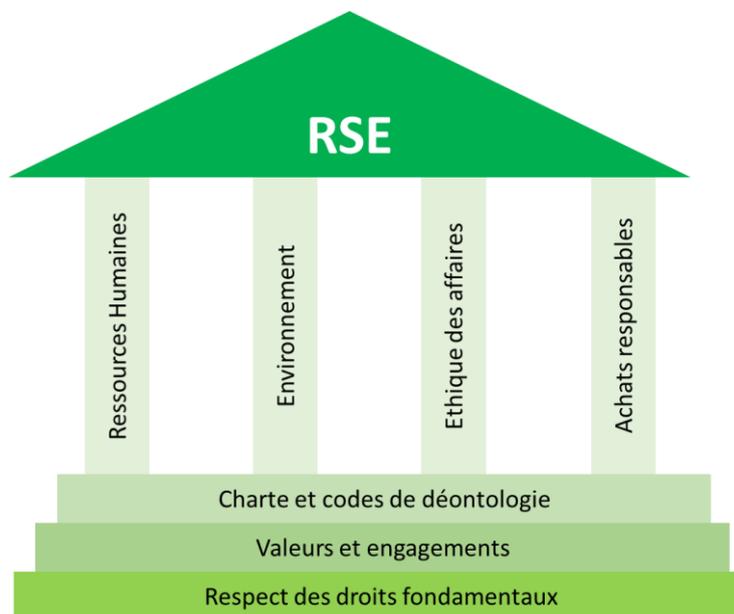
Elle est nécessairement précédée par une déclaration de principe garantissant le respect des droits fondamentaux.

Bruno Douville

Président du Directoire

 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 4/ 8
	CHARTE RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22		Auteur : Bruno Douville Inès DF

2. Déclaration des engagements RSE



Notre déclaration repose sur les principes de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise.

Le respect des principes fondamentaux découle de plusieurs textes fondateurs :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- La Convention Européenne des Droits de l'Homme
- La Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant

3. Nos engagements dans le domaine des ressources humaines

PARICHE est une entreprise familiale, ainsi les relations sociales, l'implantation dans le territoire local s'inscrit naturellement dans l'engagement.

Lors d'un surcroît d'activité, l'entreprise propose en premier lieu à ses salariés des emplois pour leur famille.

a. Diversité

Nous offrons à chacun la même chance à l'intégration et au succès, et nous refusons toute forme de discrimination.

b. Égalité hommes – femmes

L'objectif est de continuer le diagnostic des écarts de situation entre les hommes et les femmes.

- Embauche : répartition des salariés embauchés par sexe
- Rémunération : Analyse des salaires de base, par niveau de classification et par sexe en incluant l'analyse des augmentations individuelles, par sexe
- Formation : Analyse des projets de formation par sexe : nombre d'actions de professionnalisation, de bilans de compétences, de congés VAE, de DIF, répartis par sexe, proportion de femmes parmi les salariés ayant bénéficié d'une formation.

 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 5/ 8
	CHARTER RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22		Auteur : Bruno Douville Inès DF

« Les entreprises qui ont la gouvernance la plus mixte ont un résultat opérationnel de 48 % supérieur à celui des entreprises n'ayant aucune femme dans leur gouvernance. » Source : McKinsey, 2007-2013

c. Insertion des handicapés et adaptation du poste de travail

Certains handicaps apparaissent avec l'âge, l'entreprise adapte leur poste de travail et leur temps de travail afin qu'ils puissent continuer à être actifs.

d. Sécurité au travail

Nous sommes attentifs à la qualité des conditions de travail, et en particulier à la sécurité sur le lieu de travail, car c'est un facteur essentiel à l'efficacité professionnelle de nos collaborateurs.

4. Nos engagements environnementaux

a. Energie

Toujours dans l'optique d'améliorer notre impact sur l'environnement, l'objectif est de baisser les différents postes énergétiques entre 2019 et 2020. Les indicateurs sont suivis de manière trimestrielle. L'indicateur retenu est le kwh/col.

Un projet de changement d'outils au niveau de la station de traitement a été initié en 2020. L'objectif est de baisser les consommations énergétiques de ce poste de 50%.

b. Eau

La consommation d'eau de l'atelier dépolissage est suivie toutes les huit heures (à chaque quart) par poste de travail. Afin d'effectuer les actions correctives immédiatement.

Le projet de changement d'outils au niveau de la station de traitement permettra également de valoriser l'eau de manière plus efficace. 100% de l'eau récupérée sur la station de traitement sera ré-utilisée dans les ateliers.

La société fait de plus partie de l'association Aquapicardie qui mesure la qualité de l'eau au niveau du site de production. Des analyses sont faites tous les semestres afin de vérifier la bonne qualité de l'eau. L'association permet également d'analyser l'évolution de la qualité de la nappe phréatique au niveau de la vallée de la Bresle et du Vimeu, ce qui représente un intérêt pour les générations futures.

c. Matières premières Unité de laquage sur verre

Depuis 7 ans la société a entrepris une démarche de recherches pour développer avec son fournisseur de matière première des peintures à base hydrosoluble.

Les produits de laquage contenaient plus de 60 % de solvants (utilisation et nettoyage) en 2011.

Les produits de laquage contenaient moins de 25 % de solvants (utilisation et nettoyage) en 2018.

 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 6/ 8
	CHARTER RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22		Auteur : Bruno Douville Inès DF

La réduction est de plus de 55 % de COV depuis 7 ans.

L'objectif actuel est de développer les matières UV nouvelle génération, plus respectueuses de l'environnement, pour avoir en fin d'année une part de matière UV de 10%.

d. Matières premières Unité de Dépolissage du verre

L'objectif est de baisser la consommation des matières premières au dépolissage pour le même nombre de produits dépolis.

Un compteur au niveau de la distribution d'HCl a été mis en place en novembre 2019, il contribuera à l'atteinte de cet objectif.

e. Déchets

PARICHE possède une station de traitement sur son atelier de dépolissage, lui permettant d'être en zéro rejet sur cet atelier. Les déchets de production (eau de process) sont neutralisés dans la station de traitement, il en ressort des eaux résiduelles et des boues traités par un centre agréé et servant de valorisation matière.

PARICHE procède également au tri de ses déchets (cartons/verres/plastiques).

5. Éthiques des affaires

PARICHE s'engage et attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à mener leurs activités avec honnêteté, équité, intégrité et à adopter des pratiques commerciales responsables.

Honnêteté

En tant que partisans du management par l'exemple, nous honorons toujours notre parole et nous acceptons la responsabilité de nos actions.

Loyauté

Nous nous engageons envers nos partenaires et nos collaborateurs, en toute transparence et en connaissance des faits. Sur cette base, nous établissons des relations professionnelles honnêtes et loyales, en respectant entièrement le principe d'une compétition juste, et nous rejetons toute forme de corruption.

Objectivité

Exception faite de l'hospitalité de mise entre partenaires commerciaux, nous n'acceptons et nous n'offrons aucun cadeau, traitement de faveur ou autre avantage susceptible de compromettre l'objectivité d'une décision, ou de porter préjudice aux intérêts de la société et à son image.

Confidentialité

Afin d'optimiser concepts, processus, produits et services, nos équipes partagent leurs connaissances tout en préservant la confidentialité de nos activités. Chaque collaborateur, chaque partenaire commercial est garant des informations, et responsable de leur protection et de leur utilisation à bon escient.

 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 7/ 8
	CHARTER RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22		Auteur : Bruno Douville Inès DF

Propriété intellectuelle

L'innovation est la force motrice de notre progrès. Nous développons une politique mondiale de protection industrielle dynamique tout en respectant scrupuleusement la propriété intellectuelle d'autrui.

Discrétion

Par la nature même de notre actionariat, nous sommes tenus à un degré de confidentialité considérable au regard des informations stratégiques et financières de notre société, notamment celles connexes à nos avoirs financiers et à notre savoir-faire.

Éthique

Tous ceux s'exprimant ou agissant au nom de PARICHE ont l'obligation de respecter l'éthique et les valeurs de notre société.

6. Achats responsables

PARICHE s'engage à traiter ses Fournisseurs avec loyauté, honnêteté, équité et respect.

Équité

Respecter le principe d'équité dans le traitement de ses Fournisseurs. Au cours d'un appel d'offre, fournir les mêmes informations aux soumissionnaires, demander les mêmes délais, et évaluer les offres suivant les mêmes critères.

Confidentialité

Respecter la confidentialité des informations commerciales et techniques transmises par le Fournisseur. Toutes les informations ne doivent pas être divulguées à des tiers. Il en est de même des droits patrimoniaux et de propriété intellectuelle des Fournisseurs.

Transparence et traçabilité

Appliquer la transparence et la traçabilité tout au long du processus d'achat, et sélectionner ses Fournisseurs de manière impartiale en fonction de critères prédéfinis, explicites et clairs.

Respect des conditions contractuelles

Respecter les conditions contractuelles signées, et notamment les conditions de paiement.

Prévenir les conflits d'intérêts potentiels

Prévenir les conflits d'intérêts potentiels. Afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt, les acheteurs ou prescripteurs doivent agir dans l'intérêt de PARICHE sans que leur intérêt personnel, familial ou relation amicale n'interfèrent dans leurs décisions professionnelles.

Éthique

Respecter les règles éthiques de comportement individuel. Pour tous les achats, et pour les appels d'offres, les acheteurs et les prescripteurs doivent refuser tout cadeau ou avantage susceptible d'avoir une incidence sur l'attribution du marché.

Cycle de vie

 PARICHE G.	Manuel Qualité	Réf : MQ012	Version : 2	P. 8/ 8
	CHARTER RSE	Date : de création : 28/11/19 de révision : 13/02/22		Auteur : Bruno Douville Inès DF

Aborder le raisonnement des coûts et impacts globaux, en regardant le cycle de vie des produits, c'est-à-dire prendre l'ensemble du processus de fabrication, l'optimisation des emballages, la livraison, le stockage, la maintenance, la mise au rebut, ...

Mettre en place une démarche d'achat responsable

Mettre en place une démarche achats responsable progressive. S'engager dans une démarche responsable est un cercle vertueux qui nécessite une collaboration et un accompagnement des Fournisseurs dans la qualité environnementale et sociale de leurs offres.

Relation long terme et amélioration continue

Chercher à construire avec les Fournisseurs des relations à long terme, dans une démarche d'amélioration commune et continue. PARICHE aide ses Fournisseurs stratégiques à se perfectionner.

Fournisseurs locaux

Intégrer des Fournisseurs locaux aux activités d'achats en vue de promouvoir le développement économique local.

Dépendance économique

Éviter entre PARICHE et ses Fournisseurs toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril l'une des deux parties. Développer donc des méthodologies et des plans d'action permettant de détecter ces situations et de prendre les mesures appropriées.